



**Appel à candidature
Renouvellement d'un tiers du comité
Elections, printemps 2023**

Chères et chers membres de l'ARDM,

Comme tous les deux ans, un tiers du comité de l'ARDM arrive en fin de mandat et sera renouvelé par élections. Ces élections seront organisées, par voie électronique, suite à une Assemblée Générale qui se tiendra le 24 mars 2023.

En 2023, sept sièges (six sortants et un siège non pourvus en 2021) sont à pourvoir pour un mandat de six ans, ainsi qu'un siège réservé à un.e représentant.e des doctorant-es (qui doit être doctorant.e au moment de l'élection), pour un mandat de deux ans.

Nous lançons donc un appel, le plus large possible, à l'ensemble des membres de l'association, à présenter une candidature, rejoindre le comité et prêter ainsi main forte à l'animation de la vie de l'association.

Candidatures

Pour présenter votre candidature, il vous suffit d'envoyer, par courriel, un texte d'une demi-page environ, expliquant vos motivations et votre engagement à l'ARDM, à Cécile Ouvrier-Bufferet (cecile.ouvrier-bufferet@u-pec.fr), en mettant en copie de votre message les secrétaires de l'ARDM, Mariam Haspekian (mariam.haspekian@parisdescartes.fr) et Anne-Cécile Mathé (a-cecile.mathe@uca.fr).

La date limite de candidature est fixée au **1^{er} mars 2023 à minuit**.

Notez que seuls les collègues adhérents, c'est-à-dire à jour de leur cotisation au moment du vote (soit en date du 23 mars 2023), peuvent présenter leur candidature.

Présentation des candidatures

Les candidatures seront présentées aux membres lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra à l'occasion du séminaire national des 23 et 24 mars 202 et mises à disposition de l'ensemble des votants par voie électronique.

Électeurs et électrices

Les électeurs et électrices sont les personnes adhérentes à l'ARDM à la date du 23 mars 2023 (et elles seules). Nous extrairons la liste des membres à cette date-là. **Assurez-vous d'être encore adhérent à cette date.**

Pour savoir où en est votre adhésion : connectez-vous sur le site de l'ARDM puis cliquez sur « Mon compte » en haut de la page, et ensuite suivez le lien « Accès direct à la gestion de votre adhésion ».

Pour renouveler l'adhésion, il faut cliquer sur le gros bouton « Adhésion » à droite.

Vote

Le vote s'effectuera par voie numérique à la suite de l'Assemblée générale du 24 mars 2023. La période de vote vous sera communiquée lors de l'Assemblée Générale.

Chaque adhérent.e recevra un courriel généré automatiquement demandant de voter. Si vous ne trouvez pas ce courriel, regardez dans vos spams, votre corbeille, ou faites une recherche avec le mot-clé « balotilo ».